



## Communiqué de presse

### **Finances publiques : un gouvernement qui décide seul, doit assumer seul**

**La gestion budgétaire du gouvernement plonge les finances publiques dans une situation alarmante. Après 7 années aux responsabilités, le ministre de l'Économie B. Le Maire dissimule la réalité et contourne le Parlement.** Il se contente d'inviter les groupes parlementaires à une réunion de travail sur les finances publiques le jeudi 28 mars. Nous ne nous y rendrons pas.

L'incurie budgétaire, soulignée par la Cour des Comptes, mais aussi par nos deux groupes lors des débats budgétaires, a conduit à un rabout aveugle, par décret, de 10,2 milliards d'euros. Cette décision unilatérale de Bercy intervient à moins de trois mois de l'adoption d'un budget sans vote, sous les coups de boutoir des 49.3 à répétition.

**Ce budget pour 2024 a été réalisé seul, c'est donc seul que le gouvernement doit en assumer les conséquences.** Plutôt qu'une réunion dans les arcanes de Bercy, **nous demandons une loi de finances rectificative au plus vite** pour que le Parlement ne soit plus mis à l'écart du débat budgétaire.

Depuis 2017, la dette s'est envolée de 1096 milliards d'euros. Elle n'est pas mauvaise en soi, mais elle n'a servi qu'à engraisser le capital, et à diminuer les impôts des plus riches. Faut-il rappeler que dans le même temps, la fortune des milliardaires français a plus que triplé en 7 ans ? Le démantèlement de l'impôt d'hier crée les déficits d'aujourd'hui.

« Efforts partagés » signifie l'austérité généralisée. Le modèle de protection sociale est lui aussi dans le viseur du gouvernement qui projette entre autres méfaits de s'attaquer aux affections de longue durée, raboter le transport des patients, étatiser l'assurance chômage après 4 contre-réformes en faisant main basse sur l'Unédic.

Les collectivités territoriales sont convoquées à Bercy le 9 avril pour connaître leur sort. Après les « contrats de Cahors », elles devront réduire la voilure des services publics locaux. Les menaces sur leur autonomie fiscale ne sont pas levées et on leur demande de participer à la réduction des déficits dont elles n'ont pas la responsabilité.

Nous revendiquons de taxer les privilèges du capital, la levée récente du tabou sur les superprofits en serait une première étape. Si alternative il y a pour redresser les comptes de la Nation et répondre à l'urgence sociale, elle est claire : la justice fiscale est à l'ordre du jour. Enfin, une réflexion sur l'annulation d'une partie de la dette, par la prise en charge directe par la Banque centrale européenne (BCE), nécessitant une révision des traités européens, est urgente. Depuis des années, les membres de nos groupes font plus d'une centaine de propositions pour ouvrir une voie progressiste pour les finances publiques.

C'est pourquoi, nous ne participerons pas à cette mascarade qui ne remet jamais en cause les canons de choix libéraux qui font mal à la France, mal à nos concitoyens. Les difficultés méritent mieux qu'une petite opération de communication. Les députés GDR et les sénateurs CRCE-K seront toujours disponibles pour porter une voix différente, ambitieuse, qui réponde à la fois à l'urgence sociale, l'urgence climatique et l'urgence démocratique.

*Paris, le 27 mars 2024*